



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

concerts

Question écrite n° 54833

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le futur concert organisé par l'État le 14 juillet 2009 au Champ de Mars. Un article du *Point* du 25 mars 2009 précise, qu'à la demande de Nicolas Sarkozy, les cérémonies de la fête nationale seront une nouvelle fois enrichies d'un grand spectacle gratuit. À la fois ordonnateur et programmateur, le Président de la République a cette fois encore choisi lui-même la tête d'affiche : ce sera un chanteur français résidant en Suisse. Cet article précise également que l'organisation de ce concert a été confiée au producteur dans le cadre d'un accord de gré à gré, c'est-à-dire sans appel d'offres, et sera financé sur le budget du ministère de la culture et de la communication au titre des « fournitures » pour les fêtes nationales. Le coût de la manifestation est estimé à 1 million d'euros, dont la moitié environ devrait revenir au chanteur. Ce privilège accordé à cet artiste risque de susciter de nombreuses polémiques ; il s'est installé en Suisse au cours de l'hiver 2006 afin de ne plus être assujéti à la fiscalité française. Il souhaiterait donc connaître avec précision les conditions financières relatives à cette manifestation et son avis sur l'opportunité de réaliser cette manifestation dans ces conditions, en période de crise sociale et économique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54833

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 6956

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)